

ÉDITO

Après de nombreux mois d'attente, le projet de loi d'orientation des mobilités arrive en discussion au Parlement. L'une des mesures principales est le plan de mobilité confié aux grandes intercommunalités. Quelques amendements suggèrent de placer les autorités organisatrices de la distribution d'énergie dans la boucle de la concertation. C'est une bonne chose car on voit bien désormais que les carburants alternatifs transiteront par les réseaux. Les syndicats d'énergies peuvent aller plus loin en accompagnant les territoires ruraux, s'ils le souhaitent, dans le plan d'actions. La mobilité rurale est un vrai sujet de fragilité et de résilience, comme le montre le mouvement des gilets jaunes. Il ne faut pas prendre ce sujet à la légère... Autre actualité législative, la petite loi sur l'énergie vient acter les arbitrages de la PPE. Ces derniers sont préoccupants, notamment et surtout concernant le manque d'ambition pour la filière de méthanisation. Cette filière amorce pourtant une révolution au moins aussi importante que celle du charbon et de la vapeur dès le XVIII^e siècle. Des scénarii sont déjà sur la table pour montrer que le Maine-et-Loire pourrait être exportateur de gaz en 2050 ! Ne ratons pas cette chance historique et sachons convaincre ensemble le législateur qu'en matière d'énergie comme dans bien d'autres domaines, il ne faut jamais mettre tous ses œufs dans le même panier !

Jean-Luc Davy
président du Siéml

CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ BILAN À MI-PAROURS AVEC ENEDIS SUR LES NÉGOCIATIONS EN COURS



Le Siéml engage avec Enedis la seconde phase des négociations pour le renouvellement du contrat de concession de distribution publique d'électricité. Questions à Nicolas Touché, directeur territorial d'Enedis.

Quels sont les enjeux principaux de cette négociation ?

Renouveler un contrat de concession, c'est pouvoir mieux prendre en compte les grands enjeux territoriaux en Maine-et-Loire à court, moyen et long terme. Par exemple, la transition énergétique se traduira par l'accroissement durable de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, bioénergie...), bas carbone et décentralisée, ainsi que le développement de nouveaux usages de l'électricité (autoconsommation, mobilité électrique, stockage...). Elle se réalisera en grande partie en s'appuyant sur les réseaux publics de distribution comme c'est déjà le cas du développement urbain et économique. Tous ces défis confèrent aux réseaux de distribution d'électricité un rôle central et d'avenir dont le nouveau contrat de concession doit être porteur. Une des innovations de ce contrat concerne la co-construction d'un schéma directeur d'investissement à 30 ans et de plans pluriannuels (4-5 ans) qui permettront d'accompagner la réalisation de ces ambitions.

Quel premier bilan à mi-parcours dressez-vous des discussions avec le Siéml ?

L'intensité et la qualité des discussions nous font avancer positivement et en phase avec ce que nous avons imaginé ensemble. Après la réalisation d'un diagnostic de la concession qui a mis en évidence les points forts, les points sensibles et les attentes futures, nous sommes en cours de finalisation du schéma directeur et du 1^{er} plan pluriannuel d'investissement. Nous travaillons en parallèle sur une simplification de la maîtrise d'ouvrage au service de plus d'efficacité et de lisibilité pour les collectivités et les clients. Il nous restera à entamer la rédaction d'une feuille de route Transition énergétique, sujet clé qui sera un vrai outil au service des politiques énergétiques locales des collectivités (PCAET) et du déploiement du plan stratégique Énergies renouvelables du Siéml.

CALENDRIER DU CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Négociations
Sept. 2018 - juillet 2019

Rédaction
Rentrée 2019

**Signature lors du forum
départemental de l'énergie**
8 novembre 2019

ÉTAT DES NÉGOCIATIONS DU CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ EN MARS 2019

95%
État des lieux
de la concession

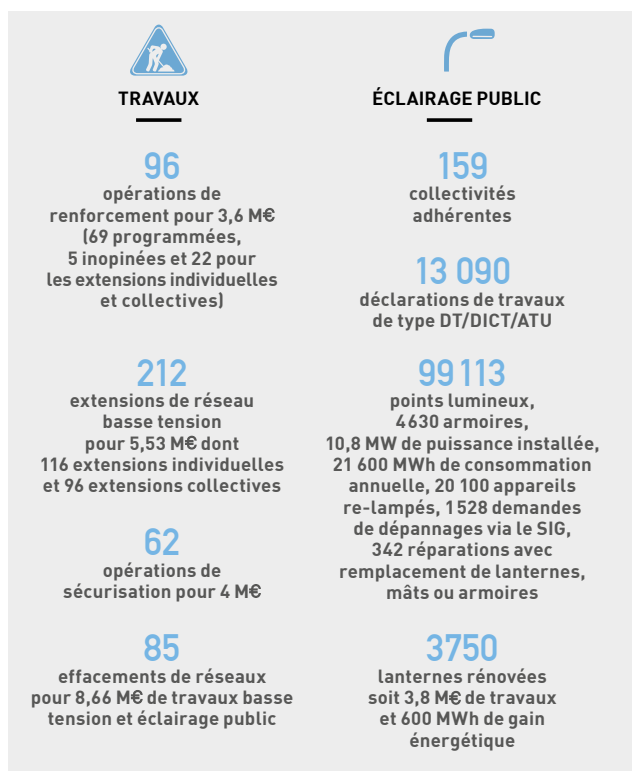
95%
Diagnostic technique
partagé

80%
Élaboration
du SDI / PPI

60%
Répartition de la maîtrise
d'ouvrage

35%
Focus transition
énergétique

10%
Flux financier
de la concession



| | |
|---------------------|---|
| MAR. 19 MARS | Inauguration borne rapide > St-Germain-des-Prés |
| MAR. 26 MARS | Réunion territoriale > Anjou Bleu communauté |
| MER. 27 MARS | Réunion territoriale > Mauges communauté |
| JEU. 28 MARS | Réunion territoriale > Loire Layon Aubance |
| MAR. 2 AVRIL | Réunion du Bureau > Angers |
| MAR. 2 AVRIL | Réunion territoriale > Angers Loire Métropole |
| MER. 3 AVRIL | Réunion territoriale > Agglomération du Choletais |

TERRITOIRE INTELLIGENT UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC ALM

Le Président Maire d'Angers Loire métropole a présenté le 18 décembre dernier aux acteurs de la filière un projet ambitieux de positionnement du territoire sur le créneau de la smart city. Fort de son expérience historique dans l'électronique et plus récemment au travers de la Cité des objets connectés, Angers souhaite en effet aller plus loin en proposant une vitrine et un laboratoire vivant afin mettre en valeur le potentiel des technologies IOT (Internet of things) à l'échelle d'une communauté urbaine toute entière. Le réseau d'éclairage public constituant une infrastructure susceptible de jouer un grand rôle en tant que vecteur des données très nombreuses récupérées par les différents capteurs, le Siéml a répondu favorablement à l'invitation d'ALM de monter un groupe de travail afin de réfléchir ensemble à l'adaptation des conditions d'exercice de la compétence EPU et aux modalités de financement de ce chantier innovant.

CANDÉLABRES NOUVELLE GÉNÉRATION UNE INSTALLATION COMMUNICANTE AU SIÉML

Le site du syndicat est équipé depuis quelques semaines de nouveaux candélabres. Certains des mâts sont dotés de Cityboxes et peuvent, grâce à ces petits boîtiers électriques, être pilotés à distance et indépendamment les uns des autres. Cette technologie « intelligente » facilite la gestion de l'éclairage et permet au Siéml de présenter aux collectivités, en temps réel et en complément du showroom, un matériel d'éclairage public dernière génération. La solution intégrée à ces lampadaires a également permis de déployer des services complémentaires sans surcoût de travaux, tels que la vidéoprotection, le wifi et des points de recharge pour véhicules électriques, afin d'alimenter la flotte de véhicules professionnels du syndicat et ceux de nos visiteurs.

AUGMENTATION DU CHÈQUE ÉNERGIE 2019 + 50 EUROS PAR FOYER ÉLIGIBLE

Le chèque énergie est une aide au paiement des factures de tout type d'énergie. Il peut également être utilisé pour financer une partie des travaux d'économie d'énergie dans un logement. En 2019, son montant moyen a été augmenté, passant de 150 à 200 euros par foyer. Il sera envoyé à 2,2 millions de foyers supplémentaires entre le 25 mars et la fin avril. > www.chequeenergie.gouv.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME LA PLATEFORME OPÉRATIONNELLE

Un mois après son lancement, la plateforme numérique electricite-urbanisme49.fr développée par le Siéml et Enedis porte ses fruits : 305 demandes d'instruction d'autorisation d'urbanisme pour les raccordements au réseau de distribution publique d'électricité ont été déposées par les services instructeurs du droit des sols de Maine-et-Loire (180 à destination du Siéml et 125 pour Enedis). Ces chiffres traduisent l'intérêt des collectivités pour cet outil simple, facile à prendre en main et gage de fiabilité dans la circulation et le stockage des documents d'urbanisme. La simplification des démarches d'instruction et le meilleur suivi des dossiers ont d'ailleurs été les moteurs de la réussite de ce projet, auquel les services d'urbanisme des communes et EPCI ont adhéré sans réserve.

- > Accès à la plateforme sur www.electricite-urbanisme49.fr
- > Mode d'emploi sur www.sieml.fr